

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 36 (1999)  
**Heft:** 1393

**Artikel:** Lutte contre la corruption : une approche morale  
**Autor:** Nordmann, Roger  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1014732>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une approche morale

**À Berlin, une ONG combat la corruption en privilégiant l'approche non-investigative.**

**L**UTTER CONTRE LES formes de corruption n'est pas chose facile. C'est pourtant la tâche dont s'est chargée Transparency international (TI), une ONG basée à Berlin. TI est présente dans plus de soixante pays sur les cinq continents. Elle a été fondée en 1993 par Peter Eigen, un ancien directeur de la banque mondiale.

L'approche choisie est originale à plus d'un titre. Transparency s'est fixée pour objectif de sensibiliser les gouvernements, les opinions publiques et les milieux économiques aux méfaits de la corruption. En revanche, TI ne se lance pas dans des investigations de cas d'espèce. Elle laisse cette tâche aux institutions ad hoc et à la presse, en essayant plutôt d'appuyer ces dernières au niveau politique et moral. Cette approche, très soft à certains égards, s'applique de la façon suivante:

D'une part, avec des ressources limitées (trois millions par an), TI ne peut prétendre contribuer à dénoncer suffisamment de cas concrets de corruption pour avoir un effet préventif quelconque. Les risques financiers et humains liés à des enquêtes sont tels qu'une ONG de la taille de TI serait rapidement terrassée.

D'autre part, TI estime que la sensibilisation politique est un préalable indispensable sans lequel les fonctionnaires et les juges anticorruption ne peuvent faire leur travail.

Dans l'opinion publique, TI est essentiellement connu pour le classement annuel des pays en fonction du degré perceptible de corruption. Ses activités vont cependant bien au-delà. Concrètement, TI insiste sur les mécanismes institutionnels de lutte contre la corruption. C'est notamment le cas dans le secteur des marchés publics, qui offre aux multinationales du Nord d'innombrables possibilités de corrompre des fonctionnaires de pays en développement. Elle plaide pour la transparence comme moyen de prévention de la corruption, d'où son nom.

TI ne se contente pas d'agir dans les pays du Sud, mais pratique le lobbying dans les pays industrialisés, notamment pour rendre pénale la corruption de fonctionnaires étrangers. TI joue également un rôle de gardien d'un cer-

tain nombre de conventions internationales contre la corruption, dont celle de l'OCDE, que la Suisse a signée, mais pas encore ratifiée. Une ratification obligerait notamment notre pays à pénaliser la corruption de fonctionnaires étrangers.

## Les degrés de corruption sont différents selon les pays

L'approche non-investigative permet à TI de collaborer avec des multinationales et des gouvernements de pays touchés, voire impliqués dans la corruption, dans le but de contribuer à créer des «espaces d'intégrité». Cette attitude coopérative permet même à TI d'obtenir des financements de la part de multinationales. Ces dernières sont en effet aux premières loges pour apprécier les dégâts de la corruption. Dans une perspective à long terme, elles ont un intérêt évident à ce que les

règles de probité soient respectées. Dans un tel contexte, on imagine que, entre dialogue et collusion, le sentier choisi par TI est étroit.

Lorsqu'on demande aux responsables de TI si leurs activités ne comportent pas un caractère alibi, notamment en regard des causes structurelles de la corruption, ils répondent qu'il faut bien empoigner le problème par un bout. Certes, argumentent-ils, le sous-développement est un terreau propice à la corruption, mais l'absence d'institutions fiables et propres inhibe fortement le développement d'une société. D'autre part, observent-ils en défense de leur approche institutionnelle et morale, des pays d'égale pauvreté – ou richesse – peuvent avoir des degrés de corruption totalement différents, ce qui prouve que la corruption ne dépend pas uniquement de facteurs économiques. rn

Sur internet: [www.transparency.de](http://www.transparency.de)

## ÉNERGIE

# Un mot peu engageant pour une idée simple

**L'**IDÉE EST D'UNE désarmante simplicité. Aujourd'hui nous payons l'énergie consommée. Demain nous réglerons la facture des prestations obtenues, chaleur, froid, lumière, force. La différence est de taille en termes de quantité, de prix et de pollution.

Cette différence résulte d'un contrat entre le consommateur et le fournisseur de prestations. Ce dernier – le «contracteur» – prend en charge le financement, la planification, la mise en service, l'entretien et l'exploitation des installations. Il se rembourse par le biais des économies réalisées grâce à un concept énergétique rationnel et des équipements efficaces.

Ce système, le «contracting», profite aux deux partenaires. Pour optimiser ses gains, le «contracteur» a intérêt à équiper son client d'installations performantes et ce dernier voit diminuer ses coûts énergétiques.

On dénombre actuellement deux cent vingt contrats de ce type en Suisse. Selon une étude commandée par l'Office fédéral de l'énergie, le potentiel du «contracting» correspond à des investissements de 1,1 milliard de francs pour les cinq prochaines années.

La ville de Berlin a passé contrat pour quarante-deux de ses bâtiments dont la facture énergétique se montait à onze millions de marks par an. Grâce aux économies réalisées (22%), le «contracteur» peut financer les investissements nécessaires à la réduction de consommation et verser à la ville un million de marks durant douze ans. jd

Source: *Énergie extra*, 3/99, Bulletin d'information de l'OFEN et d'Énergie 2000.

Pour information: Swiss contracting, antenne romande, case postale 396, 1040 Echallens, tél: 021 886 20 20, fax: 021 886 20 30.